

## **Agence Locale de l'Énergie et du Climat du pays de Rennes : demande de subvention auprès de Rennes Métropole**

### **Le rapporteur,**

➡ le coût annuel de l'adhésion à l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) est de 12 595,20 € pour l'année 2013 (1,23 €/an/hab.).

Rennes Métropole peut apporter un soutien financier, à hauteur de 40% de l'adhésion, soit un montant de 5 038,08 €.

Le financement de cette adhésion est assuré de la manière suivante :

- commune de Pacé	7 557,12 €
- Rennes Métropole	5 038,08 €
<b>Soit :</b>	<b>12 595,20 €</b>

**Considérant** l'avis favorable de la commission mixte « urbanisme et développement durable » et « voirie, transport et bâtiments » du 25 janvier 2013,

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

### **SOLLICITE :**

la subvention auprès de Rennes Métropole pour un montant de 5 038,08 € ;

### **AUTORISE :**

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**VOTE : à l'unanimité**